

L'INTÉGRATION DE LA RSE DANS L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE EN ALGERIE

Sabrina djemai

Univesité de Bejaia, Algérie

Mail : sabrina.djemai@univ-bejaia.dz

Abderrahmane Abedou

Centre de recherche en économie appliquée pour le développement

Mail : a.abedou@cread.edu.dz

Date de réception: 05/06/2019 ; **Date d'acceptation :** 17/12/2019 ; **date de publication :** 24/12/2019

Résumé Cet article se donne pour objectif d'évaluer le niveau d'engagement RSE des entreprises du secteur agroalimentaire au niveau des bassins industriels les plus dynamiques d'Algérie. L'objectif est de comparer entre pratique d'entreprises locales (PME, Grandes entreprises) et des filiales d'entreprises étrangères. L'étude montre à partir d'une enquête de terrain, des méthodes d'analyse factoriels et de typologies appliquées aux données recueillies que globalement les entreprises agroalimentaires sont actives en matière d'engagement RSE, sur la plupart des dimensions de l'ISO 26000. Cependant, la pratique RSE est différenciée : les entreprises grandes entreprises locales et les filiales d'entreprises étrangères ont un niveau d'engagement plus fort que celui des PME. Les entreprises locales ont un niveau d'engagement similaire à celui des filiales d'entreprises étrangères.

Mots-clés : RSE, ISO 26000, Algérie, industrie agroalimentaire.

Codes JEL : L19, L29, M14.

INTEGRATING CSR IN THE AGRI-FOOD INDUSTRY IN ALGERIA

Abstract The aim of this article is to characterize CSR practices and assess the companies' commitment levels, in the agri-food industry in Algeria. The objective is to provide empirical insights into CSR practices at work in developing countries and the scarcity of informations on CSR in these countries. This study is mainly dedicated to studying the Algerian companies in the agri-food sector, shows from a field survey, factorial analysis methods and typology applied to the data collected that agribusiness companies are active in terms of CSR commitment, on most dimensions of ISO 26000. However, the CSR practice level are varied : large local companies and subsidiaries of foreign companies have a higher level of commitment than SMEs. Local businesses have similar levels of engagement with foreign affiliates.

Keywords: CSR, ISO 26000, Algeria, agro-food industrie.

Introduction

Le thème de la RSE constitue un sujet phare de recherche en sciences de gestion en ce début de troisième millénaire et un thème fédérateur pour humaniser la mondialisation. La RSE, sous ce nom ou un autre (développement durable, citoyenneté des entreprises, éthique des affaires) est défini comme une obligation dans toute société qui entend préserver ses fondements moraux. Afin d'aider les entreprises à mettre en place la RSE, une multitude d'outils dits de RSE (chartes d'entreprises, codes de conduite, labels, normes, etc.) ont proliféré. L'importance croissante de la RSE va de pair avec l'importance croissante qu'ont les entreprises dans la vie économique et sociale.

La RSE fait maintenant partie des préoccupations majeures des entreprises, de plus en plus d'entreprises mondialisées développent des pratiques de la RSE et publie des rapports consacrés au développement durable. Cette grande diffusion des pratiques de la RSE depuis un certain nombre d'années est encouragée par les institutions internationales à l'instar l'organisation internationale de normalisation (ISO) qui fournissent des efforts pour leurs diffusions, notamment par l'élaboration d'un instrument de régulation de la responsabilité sociale dans les organisations, en l'occurrence la norme ISO 26000 « *Laure Lavorata, Marc Dupuis, 2010, p.5* ».

Cette norme vise à « *formaliser l'enjeu de la responsabilité sociétale d'une façon adaptable à tous les types d'organisations, entreprises, collectivités, associations, sans limites de taille ou d'activité* ». Elle constitue également un des mécanismes de régulation du marché international. Et ce, « *d'une part, du fait de sa fonction régulatrice, elle intervient dans l'élaboration d'une stratégie globale au niveau mondial, d'autre part, elle est un outil performant de pression économique et d'influence sociale sur les entreprises* ».

Les grandes entreprises élaborent (volontairement et sous l'effet de dispositifs contraignants) des systèmes complets et formalisés de pilotage de leurs politiques de RSE. De nombreux travaux soulignent inversement une absence fréquente de formalisation de la RSE dans les PME. Ce constat serait ainsi lié à la spécificité des modes de gestion et leur concentration autour du propriétaire-dirigeant, à une structure simple, à la faible formalisation du processus de décision, au manque structurel de ressources, et à un management de proximité. Cependant, l'absence de réelle formalisation de la politique RSE n'implique nullement que les firmes ne réalisent pas d'actions RSE (Wood, 1991). Bien au contraire, la plupart des enquêtes montrent que de très nombreuses PME font de la RSE sans le savoir. L'étude de la RSE s'est toutefois largement concentrée sur les grandes entreprises, et plus particulièrement sur les firmes multinationales.

La perception de la RSE n'est pas la même pour tous les managers. D'où, l'intérêt de se poser la question sur leur degré d'implication à ce niveau, et leur prédisposition à assumer

pleinement leur rôle à l'égard de toutes les parties prenantes. Une question qui s'avère cruciale notamment dans le secteur agroalimentaire en raison des enjeux qui englobe : la sécurité alimentaire (objectif d'équité), le maintien des ressources naturelles la protection de l'environnement (objectif écologique), la pérennité économique des entreprises (objectif de compétitivité), la gouvernance participative (objectif social) « *Jean-Louis RASTOIN, 2010, p.9* ». Ces enjeux poussent d'une part la puissance publique à réagir très fortement par des réglementations, des normes et autres dispositifs de standardisation et d'autre part les entreprises à investir dans des actions RSE pour maintenir leur réputation sur le long terme « *Eric Giraud-Héraud, Jean-Pierre Ponssard et Bernard Sinclair Desgagné, 2013, p.12* ». Le choix de l'Algérie est pertinent pour étudier les démarches de RSE des entreprises du fait d'une situation économique difficile, dans laquelle l'écologie n'est pas forcément une priorité, avec un cadre règlementaire loin d'être contraignant mais qui se développe jour après jour.

En Algérie, la filière agroalimentaire constitue l'un des piliers de l'économie car l'agriculture et le secteur agroalimentaire représentent près de 23% de la population active. L'Agriculture contribue à hauteur de 10% au PIB de l'Algérie et le chiffre d'affaires réalisé par l'industrie agroalimentaire représente 40% du total du chiffre d'affaires des industries algériennes hors hydrocarbures. C'est le premier secteur de l'industrie nationale et un des meilleurs atouts de développement du pays« *Aissaoui Sabrina, 2009,p.1* ».

A lumière de ce qui est développé, notre question se résume de la manière suivante : Quel est le degré d'engagement des entreprises du secteur agroalimentaire en Algérie ? Cette étude propose aussi de mettre en évidence le niveau d'implications et de sensibilisation des entreprises étudiés aux domaines d'action de l'ISO 26000. Les hypothèses de notre recherche d'énoncent comme suit :

Hypothèse1 : Malgré un cadre règlementaire peu contraignant, les entreprises du secteur agroalimentaire s'engagent à l'opérationnalisation de la RSE.

Hypothèse 2 : Globalement, les entreprises restent actives en matière d'engagement RSE, sur la plupart des dimensions de l'Iso 26000. L'effet taille et ouverture à l'internationale, sont des facteurs d'engagement intensifs dans des pratique RSE.

Les recherches effectuées dans ce domaine soulignent que les sept questions centrales de la norme ISO 26000 ne sont pas de même niveau d'importance. Ils dépendent du contexte de l'entreprise : secteurs d'activités, taille de l'entreprise, localisation, l'environnement d'affaire mais aussi, et surtout de ses priorités. L'ambition de cette recherche est de comprendre les pratiques RSE adoptées pas les entreprises de l'industrie agroalimentaire. La question induite par notre question principale est liée à la stratégie RSE d'une entreprise et au déploiement de la norme ISO26000.

1. La RSE dans le secteur agroalimentaire

Tous les secteurs de l'économie sont affectés par une demande sociale croissante. Les caractéristiques d'une industrie, la pression exercée sur les entreprises pour prendre en compte

la RSE diffère d'un secteur à un autre «*Hartmann Monika, 2011, p.297*». Le secteur agroalimentaire est parmi les secteurs les plus sensibles à la RSE. Ce secteur qui désigne l'ensemble des industries de transformation des matières premières, d'origine végétale ou animale, en produits destinés à l'alimentation humaine ou animale «*Bernade Cyril. & Leclercq Chantal, 2004, p.1* ». Ce processus de transformation est relativement complexe et nécessite l'intervention d'un certain nombre d'acteurs. Parmi ces derniers, on retrouve les agriculteurs, les éleveurs, l'industrie alimentaire (chargée de la transformation des produits agricoles en denrées alimentaires), l'industrie biochimique ou encore l'industrie spécialisée dans l'emballage et la distribution.

Au regard de ses caractéristiques, le système agroalimentaire se trouve confronté à des exigences et des pressions croissantes et parmi ses caractéristiques. La relation du consommateur à son alimentation est un système complexe, en constante évolution où interagissent des considérations liées au mode de vie, et des valeurs. L'alimentation remplit à la fois une fonction nutritionnelle, une fonction émotionnelle et une fonction sociale, ce qui témoigne de la particularité du produit alimentaire auprès des consommateurs et de l'importance que lui accorde ce dernier. Ces dernières années, ont montré une tendance à l'accentuation des attentes des consommateurs vis-à-vis des questions de santé et de nutrition de leur alimentation. Ces préoccupations sont renforcées par la multiplication des crises sanitaires (vache folle, dioxine....). «*Anne Tallontire, 2008, p.16*».

Le secteur agroalimentaire, en plus des responsabilités sociétales auxquelles il fait face comme l'ensemble des secteurs, ses caractéristiques lui génèrent des responsabilités supplémentaires qui lui sont spécifiques, et qui sont d'ordre sanitaire, environnementale et sociale, que Maloni, Brown (2006) «*Maloni Michel J, et Michel Brown E. 2006, 2006, p.35* » ont regroupé autour d'un cadre de compréhension de l'application de la RSE dans le secteur agroalimentaire, présenté dans la figure suivante :

Figure 1. Dimension de la RSE dans la chaîne alimentaire



Source : Maloni, M, J, et M Brown E. (2006) Corporate Social Responsibility in the Supply Chain: An Application in the Food Industry, *Journal of Business Ethics* 68 ,pp 35-52.

2. L'intégration de la RSE au niveau de l'industrie agroalimentaire en Algérie

Dans un contexte concurrentiel, caractérisé par la libéralisation progressive de l'économie nationale, qui s'est souvent accompagnée de contraintes nouvelles, les entreprises industrielles sont obligées de répondre d'une manière efficace aux changements rapides de l'environnement économique national et international. Les enjeux de la RSE pour les entreprises algériennes sont multiples. Il faudrait organiser la transition de l'entreprise pour son développement durable. Cela entraînera une sécurité politique, une sécurité économique, la compétitivité de l'entreprise, aussi une bonne gouvernance.

L'intégration de la RSE au niveau de l'industrie algérienne pourrait contribuer à promouvoir la compétitivité et l'innovation de l'industrie algérienne. En favorisant; les gains d'efficacités opérationnelles, l'amélioration de la gestion des risques, la promotion des relations avec (la communauté, les investisseurs et les clients), l'accès au capital, la réputation ainsi que la productivité des industries algériennes cela conduit au développement du pays et participe vivement dans la promotion et la vulgarisation des principes et des pratiques de la RSE.

Les IAA représentent au moins 17 000 entreprises et génèrent plus de 140 000 emplois mais le secteur exporte très peu, malgré le potentiel pour certains produits. Pour y arriver, l'industrie doit continuer à se développer, à se moderniser et à améliorer ses standards¹. On dénombre plusieurs milliers d'entreprises alimentaires, de tailles très différentes et qui opèrent dans des secteurs très divers.

3. Cadre méthodologique : étude empirique des pratiques de la responsabilité sociale des entreprises agroalimentaires en Algérie.

3.1 Méthode de recherche et de collecte d'informations

L'objectif de notre étude consiste à appréhender le niveau d'engagement des entreprises agroalimentaires dans des pratiques RSE. Ainsi, l'articulation entre stratégie d'engagement dans la RSE avec la norme ISO26000 pour apprécier son applicabilité dans les entreprises étudiées. Le choix de ce secteur et d'autant plus important, que le défi à relever est d'envergure. En effet, les entreprises de ce secteur doivent se mettre à niveau pour faire face à la concurrence internationale. Une mise à niveau non seulement de la qualité des produits, mais aussi de la qualité du management et son adaptation aux nouvelles exigences économiques, sociales et environnementales avec une responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de leurs partenaires socioéconomiques et politiques nationaux et internationaux.

¹ www.agroligne.com: l'essentiel sur le secteur agroalimentaire et l'agriculture en Algérie N°97, 2015

3.2 Questionnaire qualitatif RSE de recherche et de collecte d'informations

Le questionnaire a été construit à partir de sept principaux critères recommandés par la norme ISO 26000. Pour répondre à notre problématique, nous avons mené une enquête auprès des entreprises agroalimentaires qui sont localisés dans les bassins industriels les plus dynamiques d'Algérie (région de Bejaia, Alger, Blida). Notre échantillon est constitué de trente-quatre entreprises (34) dont dix-huit (18) PME et (16) grandes entreprises dont quatre (4) entreprises sont des filiales d'entreprises étrangères. Le choix des cas étudiés est basé sur la conformité aux normes internationales de management (ISO 9001 : 2008, ISO 14001 : ISO 22000 :2005) et aux référentiels tels que : OHSAS 18001, et l'engagement formel de l'entreprise dans une démarche RSE (l'adoption d'un code éthique ou d'une charte éthique, la mise en œuvre de mesure claire en matière de gouvernance d'entreprise, l'application des normes fondamentales du travail, la protection de l'environnement, un comportement exemplaire sur le marché, un engagement dans le développement de son environnement...etc.).

3.3 Méthodologie d'évaluation des pratiques RSE

Justification du choix de la norme ISO 26000 pour l'application de la RSE aux entreprises du secteur agroalimentaire est basé sur l'hypothèse que les lignes directrices ISO 26000 sur la responsabilité sociétale, élaborées par une organisation fiable, rigoureuse et reconnue mondialement pour les normes qu'elle élabore, constitue un choix judicieux pour une organisation désirant intégrer sa responsabilité sociétale à ses activités. Cela dit, l'application d'une démarche d'intégration de la responsabilité sociétale aurait pu se faire sur la base de plusieurs autres référentiels tout aussi fiables que la norme ISO 26000. Les domaines d'actions précisent que les lignes directrices de la RSE couvrent tous les impacts des entreprises dans *une démarche d'amélioration continue*. Les «lignes directrices» de la norme sont également compatibles avec les principes du Pacte mondial, les indicateurs du Global Reporting Initiative (GRI), et tous les référentiels internationaux reconnus auxquels de nombreuses entreprises se réfèrent déjà.

Schéma N° 1 : Les 7 questions centrales de la Norme ISO 26000 : 2010



Source : <http://territoireetenvironnement.fr>

Les données recueillies portent sur les sujets clés de l'ISO26000 (traduits par 44 domaines d'action); le comportement RSE des entreprises est mesuré à partir d'une échelle de Likert hiérarchisée à 4 degrés : la pratique existe et en application (4 points), en voie d'application (3 points), en projet (2 points). Ne fait pas partie des priorités de l'entreprise (1 point), pas de réponse (0 point). Enfin, les techniques d'analyse des données (Analyse des correspondances multiples et classification ascendante hiérarchique) sont utilisées pour appréhender les niveaux d'engagement RSE et des tests d'homogénéité sont effectués pour spécifier les comportements.

4. Analyse et discussion des résultats du questionnaire

Cette section a pour principal objectif d'évaluer le niveau d'engagement RSE des entreprises du secteur agroalimentaire en Algérie. Pour ce faire, nous allons dans un premier temps procéder à une typologie de la RSE du secteur agroalimentaire. Nous avons procédé à une analyse des tendances moyennes des comportements RSE des 34 entreprises toutes issues du secteur agroalimentaire. L'analyse consiste, en un tri à plat pour chaque item ayant fait l'objet d'analyse parce que jugé important pour une meilleure compréhension du phénomène étudié. Par la suite, nous avons effectué un tri croisé afin de déterminer la dimension de la RSE qu'on pourra attribuer à l'ensemble des entreprises ayant constitué l'échantillon. Ensuite, nous avons effectué une analyse factorielle de l'échelle de mesure des pratiques RSE avec le logiciel SPSS 12.0. Nous présentons tout d'abord la démarche d'épuration de l'échelle puis nous discuterons des résultats obtenus.

4.1. Épuration de l'échelle de mesure des pratiques de la RSE

Dans un premier temps, nous avons mené une analyse factorielle exploratoire, recommandée lors de la phase d'épuration de l'échelle de mesure « *Churchill, G.A, 1979, p.64-72* », car elle permet de vérifier les différentes dimensions des construits. Un instrument de mesure doit satisfaire aux exigences suivantes : **fiabilité**, c'est-à-dire obtention du même résultat lorsqu'on mesure le même phénomène plusieurs fois ; **validité**, ce qui signifie que l'instrument de mesure doit appréhender le mieux possible les variables étudiées « *Evrard, Y., Pras, B. et Roux, E, 2000* ». Afin de vérifier l'existence de ces deux critères, l'approche préconisée par les chercheurs consiste à réaliser tout d'abord une analyse factorielle exploratoire, qui permet de vérifier la validité convergente des construits (saturation élevée des items sur ce facteur) et leur validité discriminante (saturation faible de ces items sur les autres facteurs).

Nous avons suivi une démarche itérative dans nos analyses factorielles en éliminant au fur et à mesure les items selon les critères suivants :

- Suppression des items qui ont une corrélation inférieure à 0,5, et qui ne contribuent pas à la précision factorielle ;
- Amélioration de la fiabilité de la mesure en nous basant sur l'alpha de Cronbach.

Enfin, pour juger de la fiabilité de notre échelle, nous avons retenu le critère l'alpha de Cronbach. Cet indice mesure la cohérence interne de l'échelle de mesure, plus l'indice est proche de 1 et plus les items sont fortement corrélés entre eux ce qui indique qu'ils mesurent bien le même concept.

4.2 Méthodes d'estimation de la cohérence interne de l'échelle

Il existe plusieurs façons d'apprécier la cohérence interne d'une échelle. Nous allons utiliser la méthode la plus employée, soit le calcul de l'indice alpha de Cronbach.

Tableau 1 : Résultat de test de fiabilité
Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Nombre d'éléments
,915	136

Nous remarquons que l'indice Alpha de Cronbach est de 0.915, ce qui est excellent. Cet indice élevé suggère une forte homogénéité des items de l'échelle. Car ce coefficient est supérieur au seuil minimal d'acceptations 0,75 ou 0,80 (Nunnally, 1978), ce qui signifie que les questions du formulaire sont précises et claires.

4.2.1 Étude des caractéristiques de l'échantillon

Pour répondre à la question de recherche et pouvoir faire une comparaison sur le niveau d'engagement RSE selon la taille et l'ouverture internationale des entreprises, l'échantillon d'entreprises ciblé est composé de PME et de grandes entreprises dont trente entreprises sont nationales et quatre entreprises sont des filiales d'entreprise étrangères. La composition de l'échantillon d'étude est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Table de fréquence

Nombre d'entreprises selon la taille

		Fréquence	Pourcentage
Valide	PME	18	52,9
	GE	16	47,1
	Total	34	100,0

Critère de l'ouverture internationale

		Fréquence	Pourcentage
Valide	Nationales	30	88,2
	Etrangères	4	11,8
	Total	34	100,0

Le tableau 2 nous renseigne sur les pourcentages des entreprises de l'échantillon d'étude. Nous avons des pourcentages avec 52,9 % et 47,1% pour les PME et grandes entreprises respectivement. Les entreprises nationales et filiales d'entreprises étrangères représentent 88,2% et 11,8 respectivement.

Tableau 3 : La RSE dans le secteur agroalimentaire

Statistiques sur échantillon unique

	Moyenne	Ecart type	Sig. (bilatéral)	Niveau d'importance	Niveau d'existence
Gouvernance de l'organisation	3,1497	,47893	,000	4	Fort
Droits de l'Homme	2,8655	,87070	,020	7	moyen
Relations et conditions de travail	3,7789	,34187	,000	1	Fort
L'environnement	3,3152	,67205	,000	2	Fort
Loyauté des pratiques	3,1176	,53142	,000	5	Fort
Le Consommateurs	3,0657	,36147	,000	6	Fort
Communautés et développement local	3,3088	,33426	,000	3	Fort
RSE	3,2288	,30121	,000		

Source : Résultat de l'étude empirique

Il ressort de l'analyse statistique que le niveau d'importance et d'existence des pratiques RSE est très fort sur la totalité des domaines d'action de l'ISO 26000. Cependant, les pratiques sont différenciées. Ainsi, comme le montre le tableau 3, la question des droits de l'homme son niveau d'existence est moyen. La moyenne asymétrique de la RSE est de 3,22 ce qui signifie un niveau d'engagement élevé des entreprises agroalimentaires dans des pratiques RSE.

Tableau 4: Comparaison à savoir le critère de la taille de l'entreprise (PME, grandes entreprises locales, Filiales d'entreprises étrangères)

Statistiques de groupe					
entreprise	Nombre d'entreprise	Moyenne	Sig t	Décision	
RSE	PME	18	3,1176	,020	Les grandes entreprises ont un niveau d'engagement plus élevé que les PME, donc il y a une différence d'engagement RSE entre les grandes entreprises et PME (Test de signification inférieur à 0.05)
	GE	16	3,3539		
Gouvernance de l'organisation	PME	18	3,0346	,140	Il n'y a pas une de différence (test signification supérieur à 0.05)
	GE	16	3,2792		
Droits de l'Homme	PME	18	2,5635	,030	Il y a une différence car le test de signification inférieur à (0.05) les grandes entreprises sont plus engagées sur la question des droits de l'homme. Les grandes entreprises sont meilleures que les petites entreprises.
	GE	16	3,2054		
Relations et conditions de travail	PME	18	3,6796	,072	Il n'y a pas de différence, (test signification supérieur à 0.05) donc même niveau d'engagement
	GE	16	3,8906		
L'environnement	PME	18	3,1000	,046	Il y a une différence. Les grandes entreprises sont meilleures que les petites entreprises
	GE	16	3,5573		
Loyauté des pratiques	PME	18	3,1306	,883	Il n'y a pas de différences le niveau de signification supérieur à 0.05 alors pour les grandes entreprise et les PME le niveau d'engagement est pareil
	GE	16	3,1031		
Le Consommateurs	PME	18	3,0476	,763	concernant la question de loyauté des pratiques, consommateurs et développement local.
	GE	16	3,0859		
Communautés et développement local	PME	18	3,2674	,451	
	GE	16	3,3555		

Source: Résultat des testes statistiques

Les résultats synthétisés dans le tableau 4, révèlent, une différence de niveau d'engagement RSE entre grande entreprise et PME, (niveau de signification est de 0.02, inférieur à 0.05) la moyenne asymétrique des PME est de 3.17 sur l'échelle Likert et de 3.35 sur l'échelle Likert pour les grandes entreprises. Nous remarquons, des niveaux d'engagements similaires sur la plupart des questions RSE entre les PME et grandes entreprises à part l'existence d'une différence sur la question de droit de l'homme (2.56 sur l'échelle likert pour les PME et de

3.20 pour les grandes entreprises) et l'environnement (3.10 sur l'échelle likert pour les PME et 3.55 pour les grandes entreprises).

Tableau 5: Comparaison à savoir le critère de l'ouverture internationale

Statistiques de groupe

	Localité ou ouverture internationale	N	Moyenne	Sig t	Commentaire
RSE	entreprise locale	30	3,2061	,234	Il n'y a pas de différence d'engagement sur la totalité des questions centrales de la norme ISO 26000 entre entreprise nationale et étrangère, à part la question de droit de l'homme où nous remarquons que les filiales d'entreprises étrangères ont un niveau d'engagement plus fort que les entreprises locales (Le test de signification supérieur à 0.05)
	Filiale d'entreprise étrangère	4	3,3993		
Gouvernance de l'organisation	entreprise locale	30	3,1408	,771	
	Filiale d'entreprise étrangère	4	3,2167		
Droits de l'Homme	entreprise locale	30	2,8095	,311	
	Filiale d'entreprise étrangère	4	3,2857		
Relations et conditions de travail	entreprise locale	30	3,7728	,779	
	Filiale d'entreprise étrangère	4	3,8250		
L'environnement	entreprise locale	30	3,2817	,434	
	Filiale d'entreprise étrangère	4	3,5667		
Loyauté des pratiques	entreprise locale	30	3,0983	,570	
	Filiale d'entreprise étrangère	4	3,2625		
Le Consommateurs	entreprise locale	30	3,0393	,250	
	Filiale d'entreprise étrangère	4	3,2634		
Communautés et développement local	Entreprise locale	30	3,3000	,680	
	Filiale d'entreprise étrangère	4	3,3750		

Source: Résultat des testes statistiques

D'après les résultats de tableau 5 , il n'y a pas de différence d'engagement sur la totalité des questions centrales de la norme ISO 26000 entre entreprises nationales et étrangères, à part la question de droit de l'homme où nous remarquons que les filiales d'entreprises étrangères ont un niveau d'engagement plus fort que les entreprises locales.

Cela peut s'expliquer par l'obligation de l'Etat de protéger les droits de l'homme lorsque des tiers « Boris Loeve,2010, p.1 » notamment des entreprises, y portent atteinte sur leur territoire. La responsabilité incombant aux entreprises de respecter les droits de l'homme ; ces

entreprises qui sont d'origine issue d'entreprise mère installer à l'étranger sont tenues au respect de la législation des pays dans lesquels elles opèrent, y compris du point de vue des droits de l'homme et de l'environnement et conditions des travailleurs. La plupart des gouvernements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord font preuve d'hostilité envers les défenseurs des droits humains. Des lois nationales sont adoptées et des mesures répressives sont prises pour les réduire au silence, les sanctionner en raison de leurs activités et les intimider. L'existence même des défenseurs des droits humains et de leurs activités repose sur l'exercice de droits, notamment des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion.

Toutefois, dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, ces droits sont restreints, voire complètement niés. De ce fait, dans toute la région, les militants sont victimes de violations des droits qu'ils s'efforcent de défendre. Des organisations de défense des droits humains créées dans la région pour promouvoir la liberté d'association, entre autres droits fondamentaux, font l'objet de descentes de police et sont fermées par les autorités. Leurs membres sont menacés et poursuivis en justice².

L'entreprise qui s'inscrit dans une démarche RSE doit appliquer et se conformer aux textes internationaux :

- La Charte des droits de l'homme des Nations Unies (comprenant la Déclaration universelle des droits de l'homme et les deux pactes de 1966, la Déclaration tripartite de l'OIT de 1998 relative aux principes et aux droits fondamentaux, la Convention des Nations Unies contre la Corruption de 1990 et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne du 12 décembre 2007 à qui le traité de Lisbonne a donné force obligatoire),
- Le Pacte Mondial des Nations Unies, les principes directeurs pour les entreprises et les droits de l'homme adoptés par le Conseil des droits de l'Homme en juin 2011, les principes directeurs de l'OCDE.

Conclusion

Ce travail réalisé à partir d'une enquête de terrain s'appuie sur des techniques d'analyse statistiques (test d'homogénéité) et d'analyse des données (analyse des correspondances multiples, classification hiérarchique ascendante). Sept dimensions de la RSE définies par l'ISO26000, et déclinées en 44 critères ou domaines ont été testées : comportement sur le marché, gouvernance d'entreprise, engagement sociétal, normes fondamentales du travail, protection de l'environnement, droits de l'Homme et droits fondamentaux des travailleurs.

L'analyse des correspondances multiples ainsi que la classification hiérarchique ascendante mettent en évidence deux groupes d'entreprises dont le test d'homogénéité des pratiques RSE révèle des comportements significativement différenciés : un groupe constitué des entreprises dont la production est destinée uniquement au marché local ; un autre groupe rassemblant les

² Amnesty international, rapport sur la situation des droits de l'homme, 2018. p.62.
<https://www.amnesty.org/fr/countries/middle.../report-middle-east-and-north-africa>

grandes entreprises ayant une ouverture aux marchés étrangers. Le premier point de différenciation des pratiques RSE des deux groupes reste le niveau d'engagement global RSE : les grandes entreprises sont plus engagées dans des pratiques RSE que les PME. La taille de l'entreprise et l'ouverture aux marchés de l'exportation apparaît ainsi comme un facteur d'engagement RSE plus fort des entreprises. La pratique RSE est différenciée : les grandes entreprises locales et les filiales d'entreprises étrangères ont un niveau d'engagements plus forts que celui des PME. Les entreprises locales ont un niveau d'engagement similaire à celui des filiales d'entreprises étrangères. L'analyse met en évidence que la taille de l'entreprise et l'ouverture internationale sont des facteurs d'engagement intensifs dans des pratiques RSE.

Ce résultat est en accord avec l'étude de « *Gnanzou et al, 2012,p.13* » qui montre qu'il n'existe pas de différence fondamentale entre le comportement RSE des entreprises locales et filiale d'entreprise étrangère. Par ailleurs, les travaux de « *Zyglidopoulos,2002* » qui tente de montrer que les firmes étrangères installées dans un pays quelconque affrontent un niveau de responsabilité sociales plus élevé que celui des entreprises locales à cause des mécanismes de réputation internationale et de l'importance des stakeholders étrangers et internationaux.

Il faut cependant souligner que malgré les résultats intéressants obtenus ici, notre étude reste exploratoire: d'abord elle ne concerne que les entreprises du secteur agroalimentaire; il importe alors qu'elle soit étendue pour prendre l'ensemble des entreprises privées. Ensuite, la taille de l'échantillon doit être étoffée : tout cela devra concourir à une appréhension plus robuste des pratiques RSE des entreprises agroalimentaires en Algérie.

La difficulté majeure d'une enquête sur la responsabilité sociale des l'entreprises réside principalement dans le choix des paramètres que l'on veut mesurer. Le caractère subjectif de la responsabilité sociale peut faire penser qu'il est vain de vouloir mesurer de manière objective la valeur d'un acte. Néanmoins, un acte responsable peut se définir par des décisions concrètes, des actions, des pratiques qui font que ses actions déterminent l'être au regard de ses actes et non seulement au regard d'une simple spéculation ontologique. L'individu est capable d'être et d'agir pour être et ses actions peuvent être observées et quantifiées. « *Gérald Perrouy, 2006, p.14* »

Bibliographie

- Anne Tallontire** (2008) Private Governance in the Global Agro-Food System A Framework for Analysis ». *Prepared for the Symposium on Private Governance in the Global Agro-Food System, Münster, University of Leeds pp15-16*
- Aissaoui Sabrina** (2009) La filière agroalimentaire en Algérie », Publication de la ME-UBIFRANCE en Algérie, p.1
- BERNADE Cyril, LECLERCQ Chantal** (2004) Industrie agroalimentaire Source: www.jinnove.com. p.1
- Denis GNANZOU** (2010) RSE et développement des populations pauvres du sud : Une analyse relative aux OMD comme cadre d'analyse macroéconomique du développement ». Cahier de recherche PRISM-Sorbonne.

- Dimbi Ramonjy, François Petit, Philippe Schäfer** (2013) Management stratégique de la RSE et norme ISO 26000 : le cas de Fleury Michon », *Question(s) de management* N° 2, p. 55-68
- El ABBOUBI Manal, El KANDOUSSI Fatima** (2006) les enjeux du management responsable dans le secteur agroalimentaire au Maroc : cas de la région sous Massa », cahier de recherche working paper, école de gestion de l'université de Liège, p1
- Eric Giraud-Héraud, Jean-Pierre Ponssard et Bernard Sinclair Desagné** (2013) RSE, innovation et politique publique dans le secteur agro-alimentaire », Centre National de la Recherche Scientifique, cahier n° p.2
- Evrard, Y., Pras, B. et Roux, E** (2000) Market : Etudes et recherches en marketing », Eds Dunod, Paris.
- Gnanzou Denis, Arcimoles Charles-Henri, Gaulteir-Gaillard Sophie** (2012) La RSE, entre universalisme et contingence : le cas de la cote d'IVOIRE », cahier de la recherche PRISM-Sorbonne.p.13
- Hamidi Youcef, khelfaoui Mounia** (2012) la perception de la RSE chez les dirigeants(PME) algériennes : Quelle forme de RSE implicite ou l'explicite ? séminaire national sur le comportement des entreprises économique face aux enjeux du développement durable et de l'équité sociale. Université Kasdi Merbah de Ouargla
- Hartmann, Monique** (2011) Corporate social responsibility in the food sector, *European Review of Agricultural Economics*, .pp.297□324
- Jean-Louis RASTOIN** (2010) le modèle alimentaire méditerranéen: un levier stratégique durable pour les entreprises », *Les Cahiers du CREAD n°94*.p.9
- LAMANI Ouassila, CHERIET Foued** (2010) analyse concurrentielle et positionnement d'une pme dans le secteur de la boisson en Algérie : cas de NCA, *Les Cahiers du CREAD n°96*.p 107.108.
- Laure LAVORATA & Marc DUPUIS** (2010) Distribution internationale et Responsabilité sociale de l'entreprise : Proposition d'un cadre d'analyse », XIIIème Colloque international Etienne THIL sur la distribution (actes), université de la Rochelle & partenaires.p5
- Michel Capron, Françoise Quairel-Lanoizelée** (2007) la responsabilité sociale des entreprises» Edition la Découverte. Dossier réalisé par Philippe Deubel : Ressources pédagogiques pour les professeurs de sciences économiques et sociales des lycées (SES), Melchior, 2008.
- Maloni, M, J, et M Brown E** (2006) Corporate Social Responsibility in the Supply Chain: An Application in the Food Industry ». *Journal of Business Ethics* 68 p. 35□52
- Mercier Samuel** : « l'éthique dans les entreprises », Repères.2004
- Reynaud Emmanuelle** (2006) Le développement durable au cœur de l'entreprise. Pour une approche transverse du développement durable, Dunod, p.256
- Zyglidopoulos S-C** (2002) the social and environmental responsibilities of multinationals : évidence from the brent spar case » *journal of business Ethics*, Vol. 44, pp. 133-148.